



Prendons la parole!

ETATS GÉNÉRAUX des services publics territoriaux

La CGT organise une grande campagne auprès des agent.e.s des services publics pour recueillir leurs aspirations afin de créer des cahiers de propositions auprès des employeurs du local au national.

La CGT s'engage donc auprès des personnels du Conseil Départemental dans cette démarche pour échanger avec ces derniers et transmettre leurs demandes à notre employeur. Nous le savons les choix politiques budgétaires pris par notre employeur ont un impact sur le quotidien des agent.e.s, tant

dans sur leurs conditions de travail que sur leur fiche de paie.

Nous invitons tous les agent.e.s à pouvoir s'exprimer et être force de proposition sur les différents sujets qui seront portés à leur connaissance : La rémunération et précarité (le pouvoir d'achat), santé et sécurité au travail et dans la vie, l'action sociale et culturelle (logement, transport, loisirs...), organisation du travail (temps de travail, management,...), les violences dont les discriminations au travail.

A travers quelques questions, la CGT souhaite vous donner la parole sur diverses grandes thématiques pour créer de futurs cahiers de revendications. Voici la première : Quelle rémunération pour vivre dignement et assurer la pérennité des services publics ?

Exprimez-vous !

☐ **Comment évaluez-vous votre rémunération pour répondre à vos besoins primaires (se nourrir, se loger, se vêtir) ?**

☐ **SUFFISANTE** pour subvenir à mes besoins

☐ **SUFFISANTE** mais je dois parfois faire des choix de consommation

☐ **INSUFFISANTE**, je fais sans cesse des choix de consommation

☐ **TRÈS INSUFFISANTE**, Je ne peux pas subvenir à au moins un, voire, plusieurs de mes besoins

☐ **Votre rémunération vous permet-elle d'avoir accès à des activités de loisirs, de culture, des vacances ?**

☐ **OUI**, ma rémunération me permet d'accéder à des loisirs et partir en vacances régulièrement

☐ **OUI**, ma rémunération me permet d'accéder parfois à des loisirs et partir une fois en vacances par an

☐ **OUI**, ma rémunération me permet d'accéder parfois à des loisirs mais je ne peux pas envisager de partir en vacances

☐ **NON**, ma rémunération ne me permet pas d'accéder à des loisirs et encore moins à partir en vacances

■ Comment souhaitez-vous que la reconnaissance de votre travail s'applique sur votre fiche de paie ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

■ Actuellement, estimez-vous que vous ne percevez ou ne bénéficiez pas de certains droits (NBI, CTI, IFSE de faisant fonction...) ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

VOS DOLEANCES

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

A remettre à la CGT du Conseil Départemental, bureau RDC à Eiffel ou
par mail : cgt-cd94@valdemarne.fr

A la CGT, nous revendiquons :

l'augmentation du point d'indice à 6€ pour assurer une rémunération à 2000€ brut pour tout agent.e qui entre dans la fonction Publique et **indexer** la valeur du point d'indice sur l'inflation qui aujourd'hui peut atteindre 20%.

la mise en place d'un plan de titularisation afin de sécuriser les emplois et répondre aux besoins de la population

la création de nouvelles grilles indiciaires dans les cadres d'emplois dépourvus de catégorie A ou B.

Obtenir l'égalité salariale femme/homme

la suppression des Lignes Directrices de Gestion pour permettre un déroulement et une évolution de carrière justes et non soumis au mérite.

la refonte des grilles indiciaires pour obtenir le doublement de l'indice entre le début et la fin de carrière et un passage automatique garanti dans les grades de son cadre d'emploi avec suppression des ratios et des quotas.

Que le régime indemnitaire (RIFSEEP) doit être intégré dans le calcul de la retraite et qu'il soit uniformisé dans toutes les collectivités afin de garantir une attractivité sur tout le territoire et permettre les mobilités entre fonction Publique.



Conseil départemental
du Val-de-Marne

